



CONSEIL EN IMAGE & RELOOKING  
MAQUILLAGE - COIFFURE - STYLE VESTIMENTAIRE HOMME & FEMME - FORMATIONS  
en Poitou-Charentes

Concord Business Center, 34 bd. Chasseigne 86000 Poitiers  
Port : 06 87 16 47 58 - Tél : 05 49 11 54 57 - www.relooking-poitiers-niort.com

## FORMATION CONSEILS EN IMAGE

(1 semaine)

Objectif : Acquérir les connaissances nécessaires à l'image de soi

Formation collective de 4-5 personnes

maximum -

Matériels inclus : nuancier de couleurs pour module colorimétrie, méchier coiffure sur module coiffure, jeu de tissus professionnels sur module colorimétrie.

Formation de 7H par jour : 9H-13H et 13H30-16H30

Durée de formation : 1 semaines en structure soit 35h de formation

Coût de la formation : 950 €

### PROGRAMME DE FORMATION

#### Colorimétrie : 7H

Les couleurs : leur signification

Le cercle chromatique

Les caractéristiques de la couleur : chaude, froide, mats, lumineuses, claires, sombres

Exercices pratiques, mise en situation – Remise des tissus et des nuanciers de couleurs.

#### Maquillage : 7H

Les techniques du maquillage : de jour

La méthode d'application du maquillage, l'utilisation des outils de maquillage

Entraînement et mise en situation

#### Coiffure : 7H

Visagisme : étude des différentes formes de visage

La gestuelle et le choix des coupes et couleurs de cheveux

Entraînement et mise en situation

#### Style vestimentaires femmes/hommes 14 H

Les différents styles vestimentaires

Etudes des différentes morphologies

Garde robe professionnelle et personnelle



CONSEIL EN IMAGE & RELOOKING  
MAQUILLAGE - COIFFURE - STYLE VESTIMENTAIRE HOMME & FEMME - FORMATIONS  
en Poitou-Charentes

Concord Business Center, 34 bd. Chasseigne 86000 Poitiers  
Port : 06 87 16 47 58 - Tél : 05 49 11 54 57 - www.relooking-poitiers-niort.com

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### SAISON 2011/2012

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

---

---

TELEPHONE FIXE :

TELEPHONE PORTABLE :

E MAIL : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

**Formation Image de soi:35h**

**Si Prise en charge :**

Nom de l'organisme ou de l'entreprise :

N° SIRET : \_\_\_\_\_

Adresse :

Tel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

L'inscription définitive est soumise au renvoi du bulletin d'inscription accompagné du règlement total de la formation. Règlement : par chèque libellé à l'ordre de : Céline THOMELIN- Conseil en image

- chèque d'acompte (50%) soit \_\_\_\_\_ euros encaissé avant le démarrage de la formation

- Le solde, soit \_\_\_\_\_ euros encaissé avant la fin de la formation

La signature de ce bulletin vaut acceptation.

Date :

Signature :

(Précédée de la mention "Lu et Approuvée")

## MODALITES D'INSCRIPTION

Être âgé de 18 ans minimum.

L'admission à la formation est soumise à l'acceptation de la formatrice du centre.

L'inscription définitive est soumise au renvoi de la convention de formation signée et de la totalité des frais de formation. Cependant il est possible d'échelonner les paiements en 3 fois sans frais. 50 % du montant total sera demandé à titre d'acompte.

Prise en charges : Les organismes sociaux (CONSEIL REGIONAL, ASSEDIC, ANPE...), peuvent prendre en charge votre formation, le délai de prise en charge étant assez long (2 ou 3 mois), nous vous conseillons d'en tenir compte dans le choix des dates de votre formation.

Les inscriptions seront prises en compte dans la limite des places disponibles dans l'ordre de réception des bulletins.

En cas d'annulation de la part du stagiaire dans les 60 jours avant la date de la formation, l'acompte versé ne sera pas remboursé.

Toute formation commencée est due dans sa totalité. En cas d'interruption pour force majeure, le participant pourra reprendre ou continuer sa formation dans un autre cursus sans coût supplémentaire.

Si le nombre de participants à un stage est insuffisant, C. THOMELIN se réserve le droit d'annuler la formation. Dans ce cas, les sommes versées seront remboursées et le stagiaire prévenu 10 jours avant la formation.

*Conformément à loi sur la formation professionnelle*

### ENTREPRISES

Salariés d'entreprises, informez votre employeur de votre désir de participer à la formation que vous avez sélectionné. Adressez-nous le bulletin d'inscription. Dès réception de celui-ci, nous vous ferons parvenir une convention de formation à nous retourner pour confirmer votre inscription.

**Règlement** : A réception facture (selon convention établie)

**Prise en charge pour les salariés** : Si vous avez la possibilité de faire financer votre formation par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA : AGEFOS, UNIFORMATION...) nous sommes à votre disposition pour établir vos dossiers.